

Procès-verbal du Conseil Municipal

Réunion du 28 FEVRIER 2023 COMMUNE DE BRESSOLLES

L'an deux mil vingt-trois, le 28 Février 2023 à 19 heures les membres du Conseil Municipal légalement convoqué ; se sont réunis dans la salle de la mairie de Bressolles sous la Présidence de Mme Andrée RACCURT, Maire

En exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15 délibération 2023-03

Votants : 14 délibérations 2023-04 et 2023-05

Date de la convocation : 23 Février 2023

Etaient Présents : M. Christian GOUVERNEUR, M. Bernard LAVIRE, Mme Isabelle RACCURT, M. Alain BRET, M. Jérôme LAVIRE, Mme Maria JEANNEY, Mme Anne-Laure BRUNET, Mme Carole LABLACHE, Mme Laurence FALCOZ, Mme Caroline COGNOT, M. Jean-Pierre PERROT, M. Dominique RACCURT, M. Serge DELORME, M. Gilbert PIPAZ

A été élue secrétaire de séance : Madame Isabelle RACCURT

ORDRE DU JOUR

- Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 10 janvier 2023.
- Travaux d'aménagement et d'apaisement de la traversée de Bressolles autorisation de signature des pièces du marché.
- Communauté de Communes de la Côtière à Montluel /convention de mise en commun des personnels de Police Municipale des communes membres.
- Eclairage public /modification de l'amplitude des horaires de la coupure nocturne.
- Instructions d'urbanisme.
- Compte rendus de réunions.
- Questions diverses.

2023/03 Travaux d'aménagement et d'apaisement de la traversée de Bressolles/autorisation de signature des pièces du marché.

Considérant la consultation portant sur les travaux d'aménagement et d'apaisement de la traversée de Bressolles, Le Conseil Municipal, par 12 voix pour et 3 contre, retient l'offre de l'entreprise EIFFAGE ROUTE CENTRE EST pour un montant de 457 589,85 € HT- (option 1, tranche conditionnelle déclenchée). Autorise Madame le Maire à signer l'acte d'engagement et toutes les pièces afférentes à ce marché au vu du lancement des travaux.

2023/04 Communauté de Communes de la Côtière à Montluel /convention de mise en commun des personnels de Police Municipale des communes membres.

Après avoir pris connaissance du projet de convention, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents autorise Madame le Maire à signer ce document portant sur la mise en commun des personnels de Police Municipale des communes membres de la Communauté de Communes de la Côtière à Montluel.

2023/05 *Eclairage public /modification de l'amplitude des horaires de la coupure nocturne.*

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, décide de modifier l'amplitude horaire de la coupure nocturne à compter du 20 mars 2023 et de la porter à :

- 23h à 6 h

***Instructions d'urbanisme
Compte rendus de réunions
Questions diverses.***

Début de la séance 19h00

Fin de séance 21h04

